

## Les nouvelles formes d'acquisition immobilière en plein essor

Niveau : Pratique courante

Durée : 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

### Public concerné :

Notaires, collaborateurs

### Compétences pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Identifier les éléments de qualification d'un contrat de vente d'immeuble à rénover et qualifier le contrat de vente de manière pertinente ;
- Maîtriser et garantir le respect des règles d'ordre public applicables en la matière
- Connaître le fonctionnement du bail réel solidaire et le mettre en œuvre
- Connaître le fonctionnement du bail réel solidaire et le mettre en œuvre

### Contenu :

#### La vente d'immeuble à rénover

- Le champ d'application du régime de la VIR et les autres montages ou aménagements contractuels
- L'identification des travaux
- La qualification de la vente
- Le régime de la VIR
- Les particularités du contrat de VIR

#### Le bail réel solidaire

- Principe et avantages du bail réel solidaire
- Conclusion du bail réel solidaire (bail initial et baux successifs)
- Stipulations particulières du bail réel solidaire
- Stipulations relatives à l'obligation de construire (ou de réhabiliter)
- Stipulations relatives à la durée du bail
- Stipulations relatives au transfert des droits réels
- Stipulations relatives à la fin du bail

#### BRS et location-accession

## Prérequis :

---

Pas de prérequis. Toutefois, une bonne connaissance du droit immobilier permettra de suivre cette formation plus confortablement.

Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

## Modalités d'exécution

---

Formation en présentiel ou Visioformation

## Modalités pédagogiques

---

Type de formation : inter, intra ou commandé

Durée de la formation: 7 heures

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

## Modalités Techniques

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Page 2 sur 3

**Association INAFON** – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

■ **DELEGATION ILE-DE-FRANCE** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 60– Fax : +33 1 53 40 45 61– Courriel : [iledefrance@inafon.fr](mailto:iledefrance@inafon.fr) – Site : <https://www.inafon.fr>

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation.